**Communiqué de presse d’Evelyne SANTORU-JOLY – Conseillère Départementale – Groupe Communistes et Partenaires**

* **JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES –**

**8 MARS 2016**

Chaque jour de l’année, par la participation active des femmes elles-mêmes à la vie politique, économique et sociale, et culturelle ; elles franchissent de nouveaux pas pour inscrire l’égalité des droits des femmes comme indissociables des droits universels.

Bon nombre d’avancées sont à mettre à leur crédit.

Cependant aujourd’hui, en France, malgré tout un arsenal de lois sur l’égalité professionnelle, sur la parité, les inégalités persistent et se creusent et la discrimination en raison du sexe place la femme toujours sous la domination de l’homme. Ainsi les violences faites aux femmes prennent une ampleur inégalée. Il y a besoin de prendre ce véritable fléau, ce phénomène de société dans sa globalité afin d’être le plus efficace possible pour les victimes et leurs enfants lorsqu’il y en a, et les protéger.

**Le 8 mars,** journée internationale des droits des femmes, loin d’être un symbole, est loin d’être une journée pour la femme qui appellerait à créer la journée de l’homme. C’est une date qui prend ses racines dans l’histoire des luttes [féministes](https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%A9minisme) à la suite d'une proposition de [Clara Zetkin](https://fr.wikipedia.org/wiki/Clara_Zetkin) en août 1910, l'[Internationale socialiste des femmes](https://fr.wikipedia.org/wiki/Internationale_socialiste_des_femmes) célèbre le [19](https://fr.wikipedia.org/wiki/19_mars) [mars](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mars_1911) [1911](https://fr.wikipedia.org/wiki/1911) la première Journée internationale des droits des femmes et revendique le [droit de vote des femmes](https://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_de_vote_des_femmes), le droit au travail et la fin des discriminations au travail[.](https://fr.wikipedia.org/wiki/Journ%C3%A9e_internationale_des_femmes#cite_note-ONUorigines-2)

Cette journée nous invite à mesurer les avancées mais aussi et surtout à pointer ce qu’il faut améliorer voire ce qu’il faudrait réaliser, créer, pour répondre véritablement et durablement aux nombreux besoins en matière d’égalité.

Au regard des différents métiers les plus occupés par les femmes, le travail à temps partiel subi ainsi que la précarité explose et a des conséquences graves sur leurs situations.

Avant toutes considérations, nous ne pouvons faire l’impasse sur les conséquences des politiques d’austérité menées par la droite, UDI et les Républicains, comme celles portées par le Parti socialiste sur la situation des femmes :

* La réforme des retraites, l’ANI et la loi Macron avec le démantèlement du code du travail, place une fois de plus la femme dans des difficultés plus grandes et ces choix en font les premières victimes. Toutes les études montrent la féminisation de la pauvreté !
* La casse des services publics ne permet pas aux femmes de trouver des points d’appui, de solutions à leurs problèmes : fermetures de lits, d’hôpitaux ; de maternités, de centres d’IVG…, manque criant de structures de la petite enfance, de places d’hébergement d’urgences pour les victimes de violences ou encore la crise du logement.

Il ya urgence ! Mais le gouvernement ne semble pas en avoir pris la mesure. Au contraire, loin de prendre des mesures pour travailler sur les stéréotypes dès le plus jeune âge, comme l’ABCD, mesure abandonnée sous la pression, ou voter une loi-cadre contre les violences que les associations féministes et les élu-es du front de gauche ont pourtant déposée, lors du remaniement ministériel le Président a fusionné cette grande question de démocratie avec le ministère de l’Enfance Famille, plaçant ainsi la femme seulement dans son rôle de mère au foyer ! Quelle avancée !

Sur le département la situation des femmes n’échappe pas à ce triste tableau. Une intervention de notre collectivité peut et doit s’atteler à prendre des mesures pour favoriser cette égalité qui permettrait aux femmes de mener une vie décente, une vie digne, une vie en sécurité !

C’était l’objectif et la mission de la délégation aux droits des femmes créée en 1998 – portée par Evelyne Santoru-Joly - qui a disparu avec la nouvelle majorité et qui s’est fondue dans un observatoire des discriminations. Ce choix renforce l’invisibilité de la nécessité d’agir pour l’égalité.

La question de genre est une question de démocratie il s’agit de la moitié de l’humanité !

Et, Non ce dont on besoin les femmes pour leurs droits ce n’est pas d’un moment détente beauté- toujours très agréable - comme les y invite Madame Vassal, Présidente du Département ! Le Conseil Départemental peut faire avancer le droit et l’égalité en prenant l’engagement :

* De ne pas diminuer les subventions aux associations qui souvent ont des missions de services publics et œuvrent sur nos territoires.
* De renforcer les formations aux agents de la collectivité sur les questions de genre, sur les violences.
* D’avoir une politique de communication non sexiste et qui permette de participer aux changements de mentalité nécessaires à une meilleure prise en compte de ce droit à l’égalité.
* De mener une politique spécifique d’insertion ayant pour double objectif, celui de sortir les femmes plus nombreuses que les hommes du RSA ainsi que celui de la mixité des métiers comme nous l’avions déjà expérimenté et qui avait été évalué très positivement
* De créer une maison d’accueil mère-enfant
* De renforcer son soutien à la création de centre d’hébergement avec une ligne budgétaire dédié aux actions qui y seront menées en complément de la subvention de fonctionnement déjà allouée.
* De créer un observatoire sur les violences conjugales qui permettrait de placer la victime au cœur des interventions des différents acteurs ; professionnels de santé, de justice, sociaux, de police.

Alors, malgré la baisse des dotations de l’Etat, nous pensons que nous avons les moyens d’agir. Alors que les dépenses de Fonctionnement annoncées devraient se situer à plus de 2 milliards d’euros et qu’il nous est proposé de doubler l’emprunt d’ici 2018, en le passant de 324€ par habitants à 554€ d’ici 2018, nous demandons, pourquoi faire ?

En ce qui nous concerne nous pensons que ce qui doit être priorisé en ce 8 mars 2016, ce que le Conseil Départemental doit décider c’est faire avancer partout sur le territoire **l’EGALITE !**

En ce 8 mars, les élu-e-s communistes et partenaires non seulement sont force de propositions, et aussi ils et elles interviennent et manifestent avec les militantes et militants partout où c’est possible pour aller vers plus d’égalité et participeront activement aux initiatives organisées soit par des communes, soit par des associations à cette occasion.